

PARCS CANADA

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL

SECTEUR ST-MATHIEU

PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

ARCHITECTE



INGÉNIEUR STRUCTURE



INGÉNIEUR MÉCANIQUE / ÉLECTRIQUE



1850 - MÉCANIQUE

27 JUIN 2019 - POUR SOUMISSION

LISTE DES PLANS	
No.	TITRE
M01	MÉCANIQUE PLOMBERIE DÉMANTÈLEMENT
M02	MÉCANIQUE PLOMBERIE RÉAMÉNAGEMENT
M03	MÉCANIQUE PLOMBERIE TABLEAUX (À VENIR)
M04	MÉCANIQUE VENTILATION, CLIM. & CONTRÔLE DÉMANTÈLEMENT
M05	MÉCANIQUE VENTILATION, CLIM. & CONTRÔLE RÉAMÉNAGEMENT
M06	MÉCANIQUE DEVIS

POUR SOUMISSION
27 JUIN 2019
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION



PARCS CANADA
PARC NATIONAL DU CANADA
DE LA MAURICIE

MÉCANIQUE

ACCUEIL ST-MATHIEU POUR COORDINATION 2019-06-27

ARCHITECTE:

RENÉE TREMBLAY
ARCHITECTE

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:

ENERCO
Groupe-conseil
ENERCO.CC.COM

INGÉNIEUR STRUCTURE:

FNX
INNOV



POUR SOUMISSION
27 JUIN 2019
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION

0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions	revisions	date

<div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;"> A B C </div>	A no. du détail detail no.
	B no. de la feuille—où détail exigé sheet no. — where detail required
	C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed

Projet **PARCS CANADA** Project

702, 5^{EME} RUE DE LA POINTE,
SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL
SECTEUR ST-MATHIEU
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Dessin **MÉCANIQUE PLOMBERIE DÉMANTÈLEMENT** Drawing

Conçu par **P.L.B., tech. & YVES HAMEL, ing.** Designed by
Date 2019-05-03

Dessiné par **PIER-LUC BUREAU, tech.** Drawn by
Date 2019-05-03

Approuvé par **YVES HAMEL, ing.** Approved by
Date 2019-05-03

Soumission Gestionnaire de projet TP50C

Tender **PWGSC Project Manager**

No de projet	Project number	No de projet	Project number
P25568/38789		1850	

Norm du fichier	File name	No de classement
1850M01		

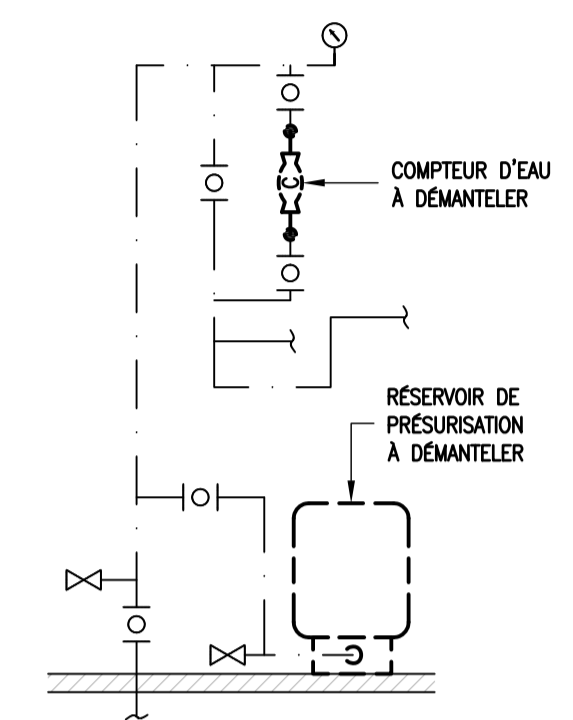
No de plan ou dessin	File name	No feuille	Sheet no
1850M01			M01 / 07

NOTE(S) GÉNÉRALE

A. LES TRAVAUX DE LOCALISATION DE TUYAUTERIES SOUSTERRAINES DEVONT ÊTRE RÉALISÉS EN PRIORITÉ AU DÉBUT DE PROJET AFIN DE S'ASSURER DE LA PROFONDEUR EXACTE DES POINTS DE RACCORDEMENTS. LA LOCALISATION DES TUYAUTERIES SOUSTERRAINES ET LA LOCALISATION DE LA CAMÉRA SERA RÉALISÉES ET AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE.

NOTE(S)

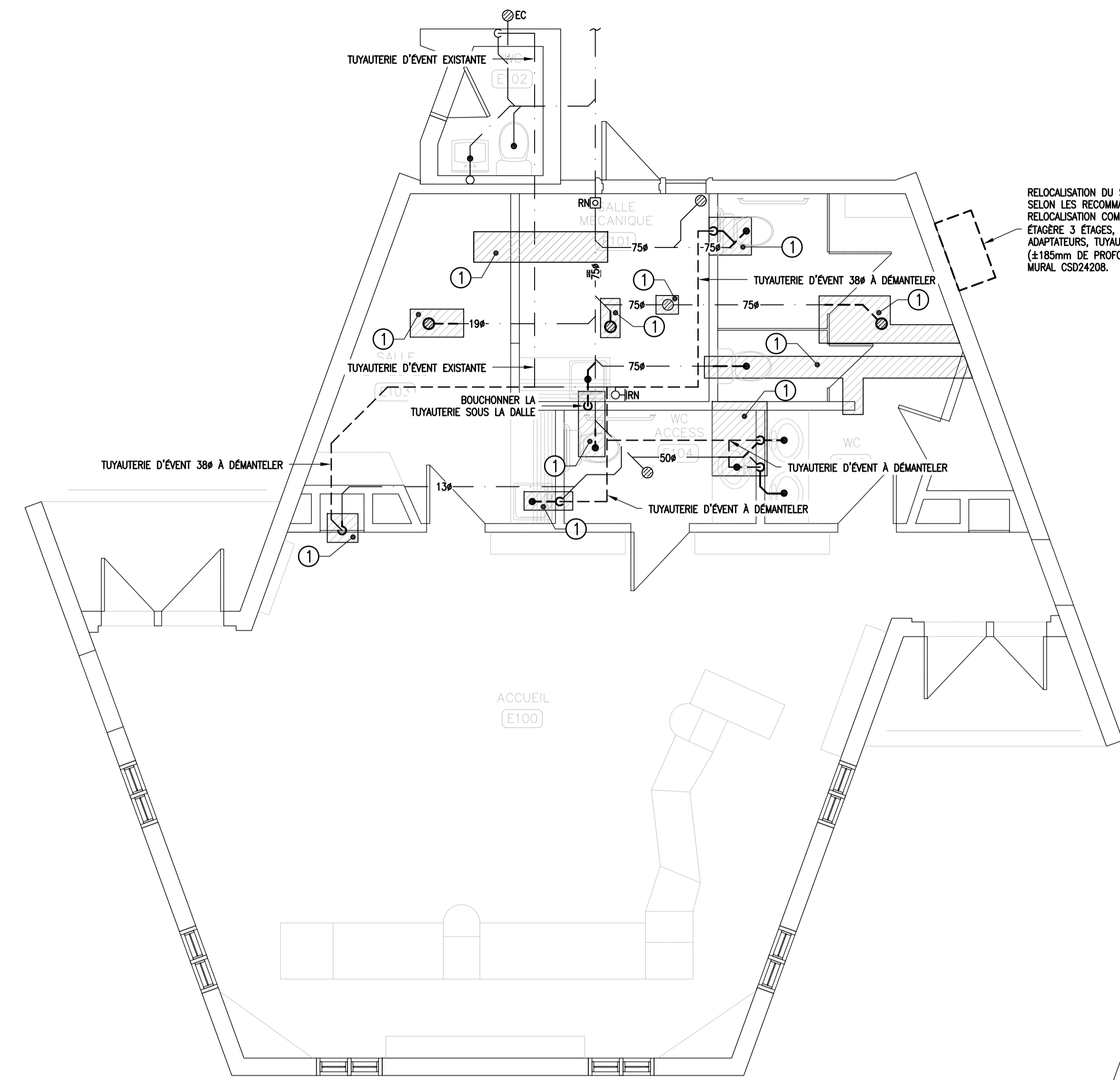
1. SCIAGE ET CASSAGE DE LA DALLE DE BÉTON PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. TRANCHÉES ET EXCAVATION PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA DISPOSER HORS DU PARC LES REBUS DE BÉTON.



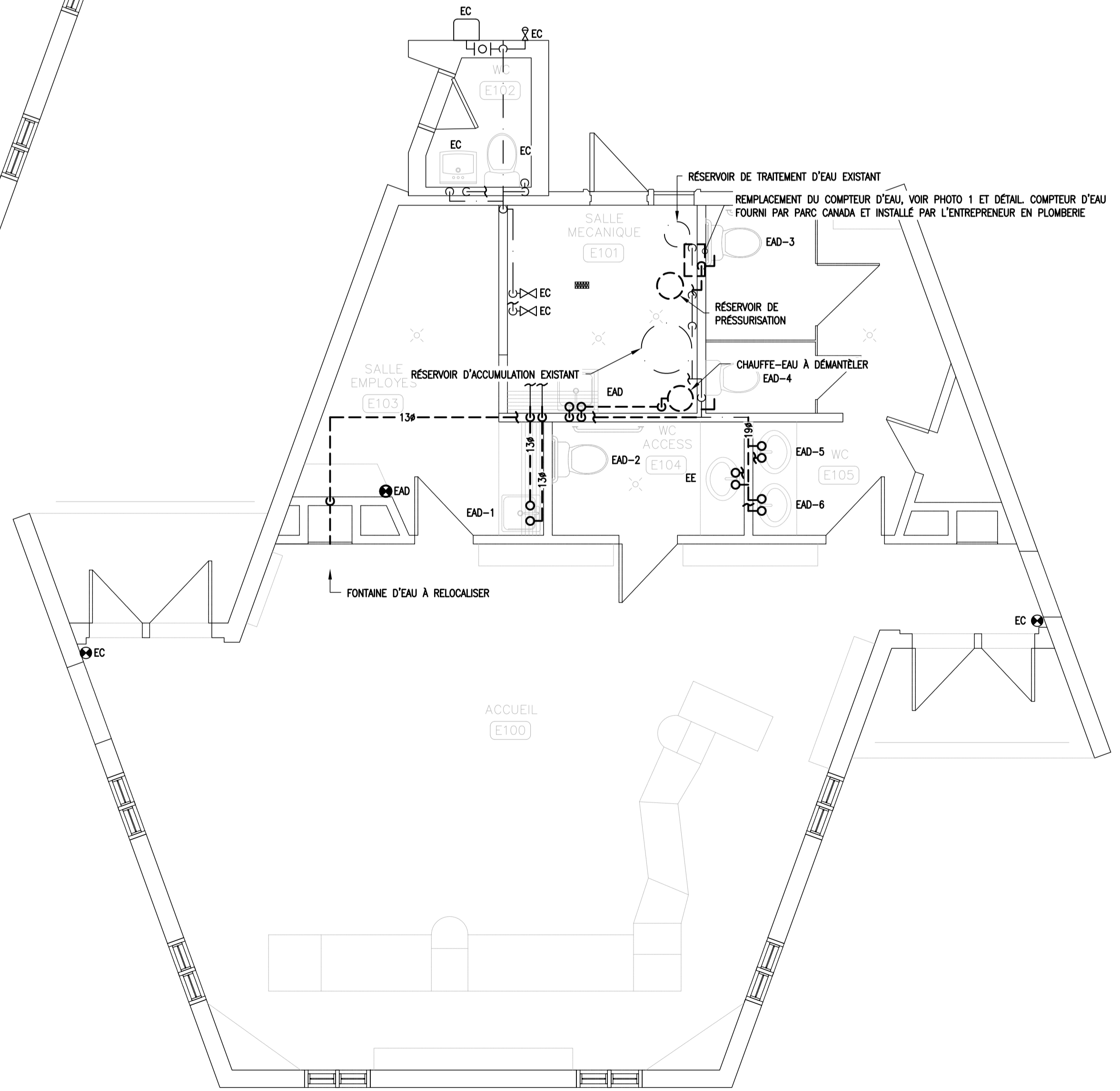
DÉTAIL - DÉMANTÈLEMENT - EAU DOMESTIQUE
ÉCHELLE : AUCUNE



PHOTO 1
ÉCHELLE : AUCUNE



DÉMANTÈLEMENT - PLOMBERIE - DRAINAGE
ÉCHELLE : 1:50



DÉMANTÈLEMENT - PLOMBERIE - EAU DOMESTIQUE
ÉCHELLE : 1:50

ARCHITECTE:

RENÉE TREMBLAY
ARCHITECTE

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:

ENERCO
Groupe-conseil
ENERCO.CC.COM

INGÉNIEUR STRUCTURE:

FNX
INNOV



POUR SOUMISSION
27 JUIN 2019
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION

TABLEAU DES APPAREILS DE PLOMBERIE ET ACCESSOIRES										
IDENTIFICATION	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	CONSTRUCTION	INSTALLATION	DIMENSIONS (MM)	MODÈLE ROBINETTERIE	MODÈLE BONDE DE VIDANGE	MODÈLE DE SIPHON	NOTES
ANTI-BÉLIER	ANTI-BÉLIER MÉCANIQUE	SHIUX CHIEF	SÉRIE HYDRA-RESTER	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	DIMENSION SELON LE NOMBRE D'APPREIL PROTÉGÉ.
CE-1	CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE	GIANT	106SE0-3R5M	N/A	SUR TABLETTE	360 x 43	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC : BASSIN DE RÉTENTION. PUISSANCE 3000W ET TENSION 240V
CU-1	CUVE À MOPE	ZURN	Z1996-24-BS-HH-MH-SDL-WG24	COMPOSITE HAUTE DENSITÉ	AU PLANCHER	600 x 600 x 250	ZURN Z843M1-XL	N/A	N/A	FOURNIR AVEC: ANTI-BÉLIER SUR LES TUYAUTERIES D'EAU DOMESTIQUE.
CU-2	CUVE À MOPE SUR PATTES	ZURN	MS2620-F	COMPOSITE HAUTE DENSITÉ	SUR PATTES	569 x 660 x 864	Z812J1-XL-4F	N/A	Z8702-9BD	FOURNIR AVEC: ANTI-BÉLIER SUR LES TUYAUTERIES D'EAU DOMESTIQUE.
DP-1	DRAIN DE PLANCHER	ZURN	ZN211-B5	FORTE	AU PLANCHER	N/A	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC: DISPOSITIF TRAP-GUARD.
L-1	LAVABO	MANSFIELD	PAMLICO SHROUD 2040-8	PORCELAINE	MURALE	540 x 560	Z8913XL-ACA-JS-CP8	3600WCO-BCP	Z8700-8-PC-8D	FOURNIR AVEC: ANTI-BÉLIER SUR LES TUYAUTERIES D'EAU DOMESTIQUE, BÂTI- PORTEUR Z1231 ET ENSEMBLE PROTECTEURS ISOLANTS THERMIQUE Z8946-3
RP-1	RÉSERVOIR DE PRESSURISATION	GOULDS PUMPS	V140	N/A	AU PLANCHER	558Ø x 925	N/A	N/A	N/A	FOURNIR AVEC BASE D'EXTENSION AWT1 ET COUVERTURE AW39
RN	REGARD DE NETTOYAGE	ZURN	ZN-1602-SP	N/A	AU PLANCHER	N/A	N/A	N/A	N/A	DIMENSION SELON LE DIAMÈTRE DE LA TUYAUTERIE

0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions revisions		date

A	A no. du détail detail no.
B	B no. de la feuille—où détail exigé sheet no. — where detail required
C	C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed

Projet *Project*
PARCS CANADA
702, 5^{ÈME} RUE DE LA POINTE,
SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9
MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL
SECTEUR ST-MATHIEU
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Dessin *Drawing*
**MÉCANIQUE
PLOMBERIE
TABLEAUX**

Conçu par *Designed by*
P.L.B., tech. & YVES HAMEL, ing. 2019-05-03
Date

Dessiné par *Drawn by*
PIER-LUC BUREAU, tech. 2019-05-03
Date

Approuvé par *Approved by*
YVES HAMEL, ing. 2019-05-03
Date

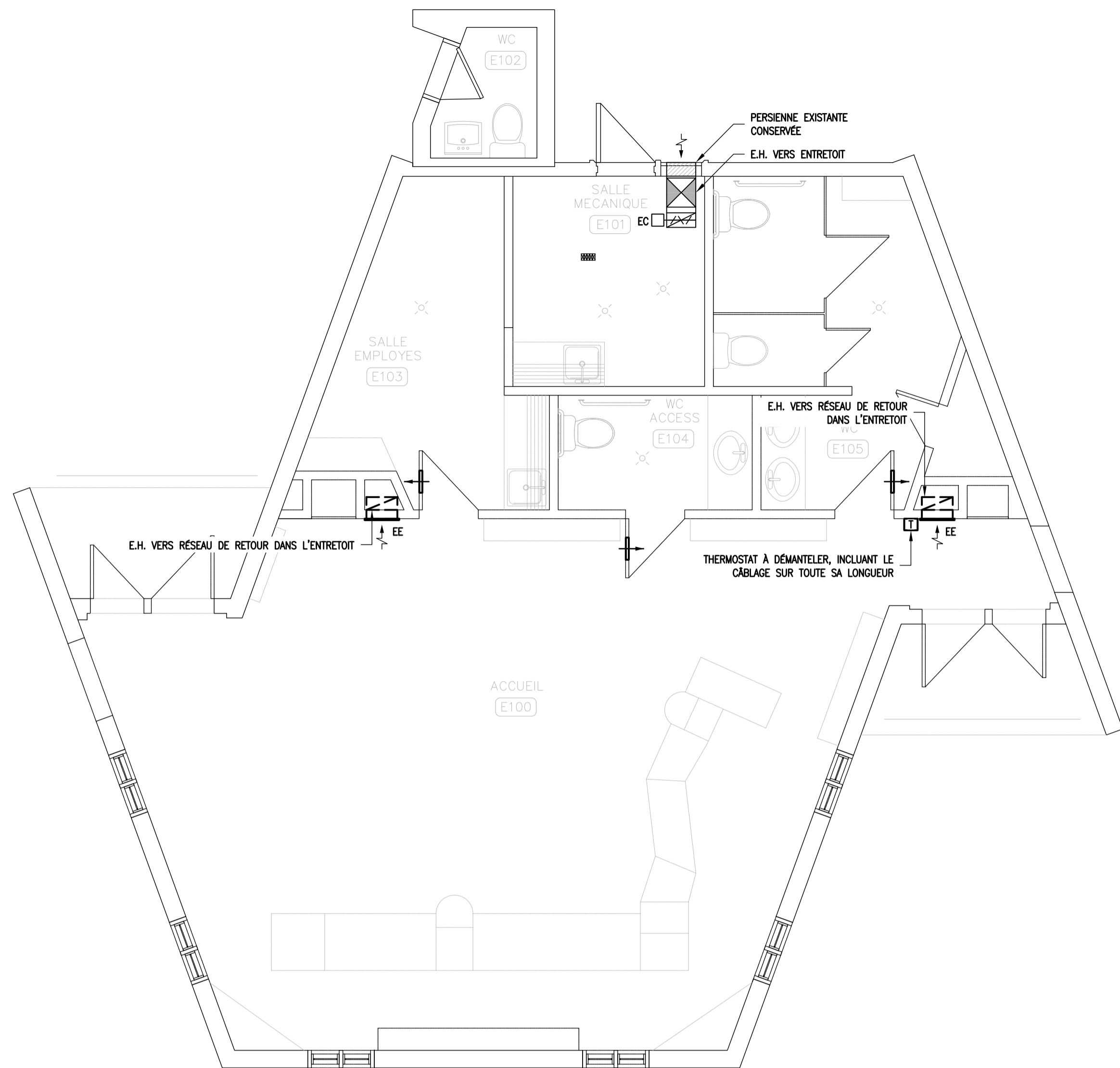
Soumission *Gestionnaire de projet TPSGC*

Tender *PWGSC Project Manager*

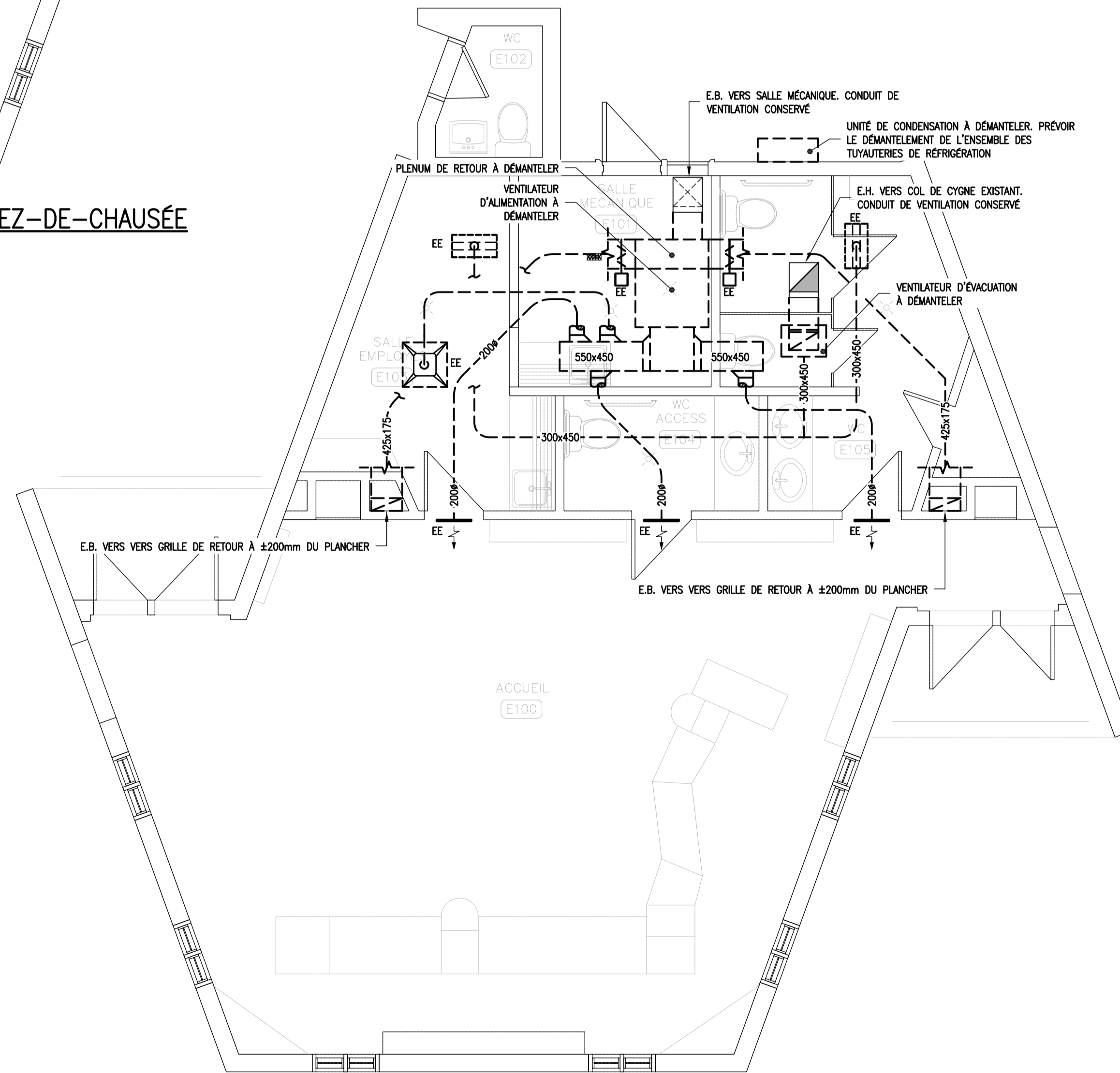
No de projet <i>Project number</i>	No de projet <i>Project number</i>
P25568/38789	1850

Norm du fichier <i>File name</i>	No de classement <i>Client</i>
1850M01	1850

No de plan ou dessin <i>File name</i>	No feuille <i>Sheet no</i>
1850M01	M03 / 07



DÉMANTÈLEMENT – VENTILATION, CLIMATISATION & CONTRÔLE – REZ-DE-CHAUSÉE
ÉCHELLE : 1:50



DÉMANTÈLEMENT – VENTILATION, CLIMATISATION & CONTRÔLE – ENTRETOIT
ÉCHELLE : 1:50

LÉGENDE

ABBREVIATION

C/A COMPLET AVEC
 E.B. EN BAS
 E.H. EN HAUT
 EE ÉQUIPEMENT À ENLEVER
 EC ÉQUIPEMENT À CONSERVER
 GT GRILLE DE TRANSFERT

GÉNÉRAL

COUPURE DE LIGNE
 NUMÉRO DE NOTE
 IDENTIFICATION DES ÉQUIPEMENTS

TYPE DE LIGNE

EXISTANT À DÉMANTELER
 EXISTANT À CONSERVER
 NOUVEAU

VENTILATION

DÉCALAGE VERS LE BAS
 DÉCALAGE VERS LE HAUT
 VOLET DE BALANCEMENT
 GAINÉ D'ALIMENTATION VERS LE BAS
 GAINÉ D'ALIMENTATION VERS LE HAUT
 GAINÉ D'ÉVACUATION VERS LE BAS
 GAINÉ D'ÉVACUATION VERS LE HAUT
 GRILLE DE PORTE(OP)
 GRILLE D'ALIMENTATION(GA)
 GRILLE DE RETOUR(OR)/ÉVACUATION(OE)
 GRILLE DE RETOUR(OR)
 GRILLE D'ALIMENTATION(GA)
 GRILLE D'ÉVACUATION(OE)
 DIFFUSEUR – 4 PROJECTIONS
 CONDUIT FLEXIBLE
 VOLET MOTORISÉ (VM)

CONTRÔLE

LIEN DE CONTRÔLE
 THERMOSTAT DE CONTRÔLE
 MINUTERIE PROGRAMMABLE
 THERMOSTAT DE REFRIGÉRISSMENT
 THERMOSTAT DE CHAUFFAGE
 RELAIS TRIAC

Parks Canada Parc Canada
Canada
 AGENCE PARCS CANADA
 UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE
 ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
 702, 5ÈME RUE DE LA POINTE
 SHAWINIGAN, (QUÉBEC)
 G9N 1E9

ARCHITECTE:
RENÉE TREMBLAY
 ARCHITECTE

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:
ENERCO
 Groupe-conseil
 ENERCO.CC.COM

INGÉNIEUR STRUCTURE:
FNX
 INNOV

2019-06-27
 139404
 QUÉBEC

POUR SOUMISSION
 27 JUIN 2019
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION

0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions		date

A no. du détail
 detail no.
 B no. de la feuille—où détail exigé
 sheet no. — where detail required
 C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed

Projet **PARCS CANADA**
 702, 5e RUE DE LA POINTE,
 SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL
 SECTEUR ST-MATHIEU
 PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Dessin **MÉCANIQUE**
VENTILATION, CLIM. & CONTRÔLE
DÉMANTÈLEMENT

Conçu par **P.L.B., tech. & YVES HAMEL, ing.** Designed by
 2019-05-03 Date

Dessiné par **PIER-LUC BUREAU, tech.** Drawn by
 2019-05-03 Date

Approuvé par **YVES HAMEL, ing.** Approved by
 2019-05-03 Date

Soumission Gestionnaire de projet TP50C

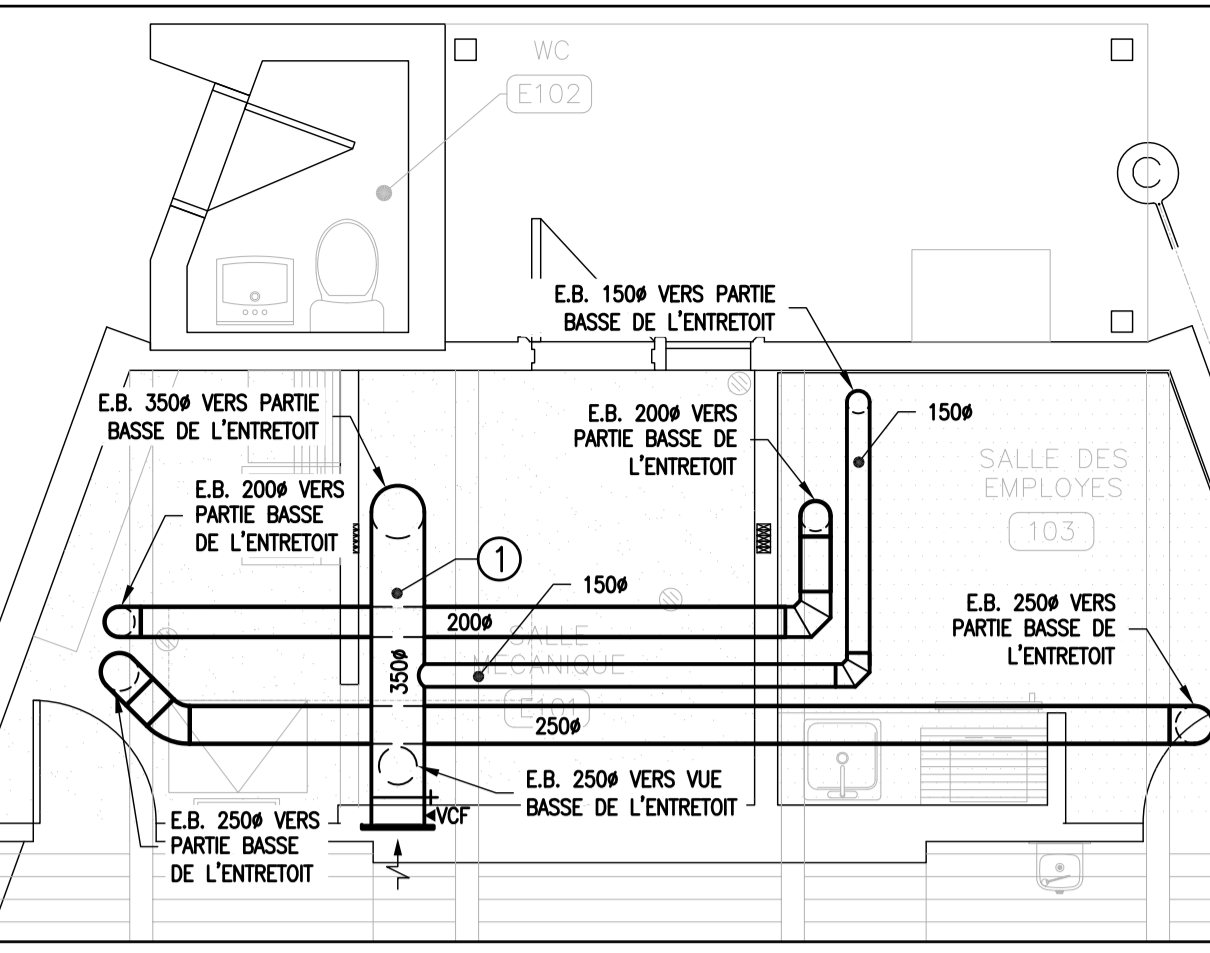
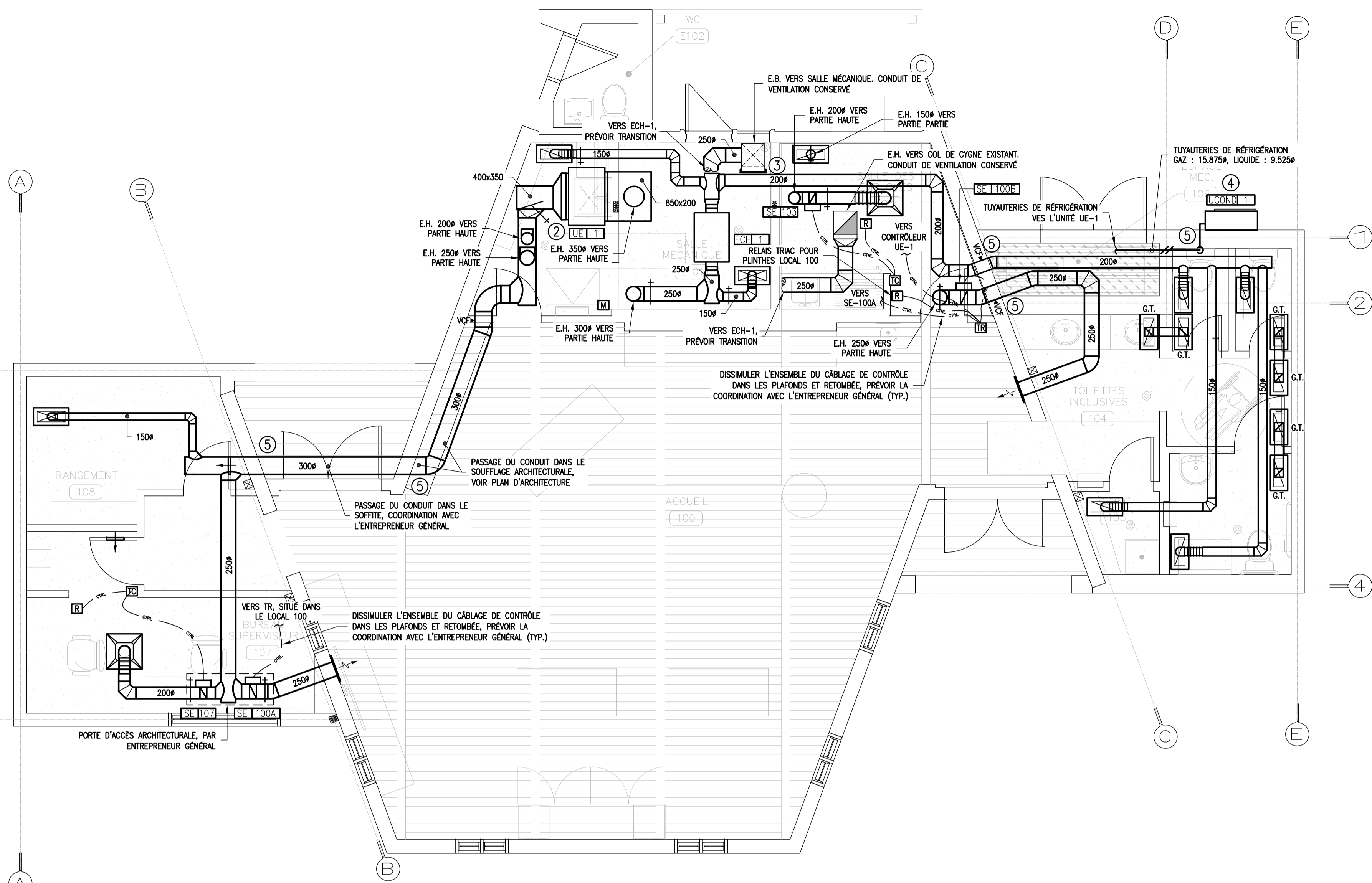
Tender **PWGSC Project Manager**

No de projet	Project number	No de projet	Project number
P25568/38789		1850	

TP50C Client Client

Norm du fichier	File name	No de classement	Client
1850M02			

No de plan ou dessin	File name	No feuille	Sheet no
1850M02			M04 / 07



RÉAMÉNAGEMENT – VENTILATION – PARTIE HAUTE – INSTALLATION LE PLUS HAUT POSSIBLE
ÉCHELLE : 1:50

- NOTE(S)**
- CONDUIT INSTALLÉ LE PLUS HAUT POSSIBLE
 - SUSPENDRE L'UNITÉ UE-1 AVEC DES TIGES FILETÉES ET ISOLATEUR. RACCORDEMENT DES CONDUITS AVEC JOINTS CANEVAS. PRÉVOIR LA CONTINUITÉ DES MASSES. PRÉVOIR LES DÉGAGEMENTS NÉCESSAIRES POUR LA MAINTENANCE SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER. COORDINATION DES TRAPPES D'ACCÈS AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
 - BOUCHONNER L'OUVERTURE DU CONDUIT EXISTANT SITUÉ DANS L'ENTRETOIT.
 - UNITÉ DE CONDENSATION FIXÉE AU MUR AVEC SUPPORT EN ALUMINIUM, DESSOUS À 900mm DU SOL. ABRIS DE PROTECTION POUR L'UNITÉ, PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. VOIR PLAN D'ARCHITECTURE.
 - PERCEMENT DU MUR DE PIERRES ET RAGRÈGE, PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

RÉAMÉNAGEMENT – VENTILATION, CLIMATISATION & CONTRÔLE – REZ-DE-CHAUSSÉE – PARTIE BASSE
ÉCHELLE : 1:50

IDENTIFICATION	DESCRIPTION	LOCALISATION	MANUFACTURIER	MODÈLE	PUISSANCE (BTU/H)	TENSION	PRESSIION STATIQUE ALIMENTATION (PO H ₂ O)	DÉBIT (L/S)	DIAMÈTRE TUYAUTERIE LIQUIDE (MM)	DIAMÈTRE TUYAUTERIE GAZ (MM)	OPTIONS
UE-1	UNITÉ GAINABLE	ENTRETOIT	DAIKIN	FBQ30PVJU	30 000	240-1-60	0,55	375	9,525	15,875	VOIR PIÈCES DE CONTRÔLE AU DEVIS

IDENTIFICATION	MANUFACTURIER	MODÈLE	DÉBIT ALIMENTATION (L/S)	DÉBIT ÉVACUATION (L/S)	TENSION	PRESSIION STATIQUE ALIMENTATION (PO H ₂ O)	PRESSIION STATIQUE ÉVACUATION (PO H ₂ O)
ECH-1	RENEWAIRE	EV300	118	118	120-1-60	0,35	0,45

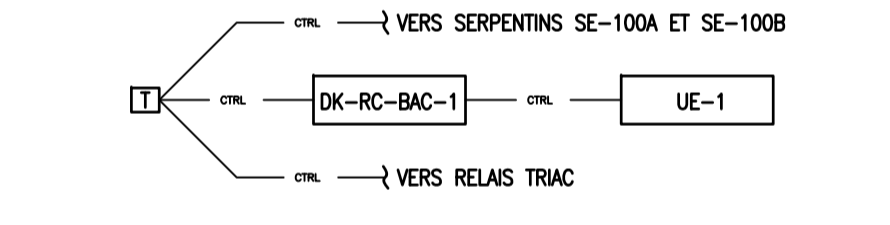
LOCAL	IDENTIFICATION	QTÉE	MANUFACTURIER	MODÈLE	DIMENSIONS (MM)	TYPE BORDURE	DÉBIT (L/S)
100	GR-1	1	TITUS	350FL	600x300	1	215
E101	GR-1	1	TITUS	350FL	200x200	1	24
103	GR-1	1	TITUS	350FL	200x200	1	42
104	GR-1	3	TITUS	350FL	200x200	1	24
104	GT-1	6	TITUS	350FL	200x200	1	24
105	GR-1	1	TITUS	350FL	200x200	1	24

IDENTIFICATION	LOCAL	MANUFACTURIER	MODÈLE	PUISSANCE (kW)	TENSION	TYPE	DIMENSIONS (MM)	CONTRÔLE
SE-100A	100	THERMOLEC	RFC	1,75	240-1-60	À BRIDES	2500	CA-CN-TO-P6-B1-A1-X1-MS
SE-100B	100	THERMOLEC	RFC	1,75	240-1-60	À BRIDES	2500	CA-CN-TO-P6-B1-A1-X1-MS
SE-103	103	THERMOLEC	RFC	0,5	240-1-60	À BRIDES	2000	CA-CN-TO-P6-B1-A1-X1-MS
SE-107	107	THERMOLEC	RFC	0,75	240-1-60	À BRIDES	2000	CA-CN-TO-P6-B1-A1-X1-MS

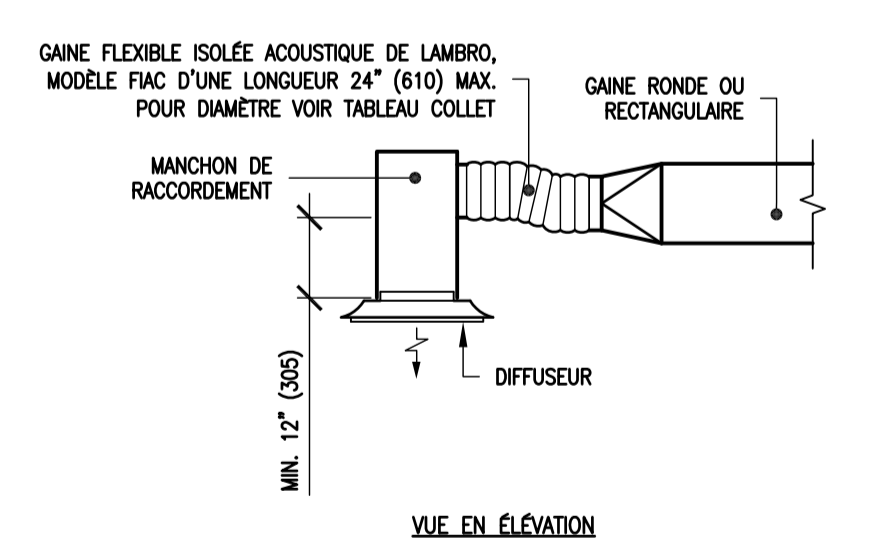
SYSTÈME	MANUFACTURIER	MODÈLE	PUISSANCE (BTU/H)	TENSION	DIAMÈTRE TUYAUTERIE LIQUIDE (MM)	DIAMÈTRE TUYAUTERIE GAZ (MM)
UCOND-1	DAIKIN	R2R30TAVJU	30 000	240-1-60	9,525	15,875

LOCAL	IDENTIFICATION	QTÉE	MANUFACTURIER	MODÈLE	DIMENSIONS (MM)
107	GP-1	1	TITUS	CT-700L	300x300
108	GP-1	1	TITUS	CT-700L	300x300

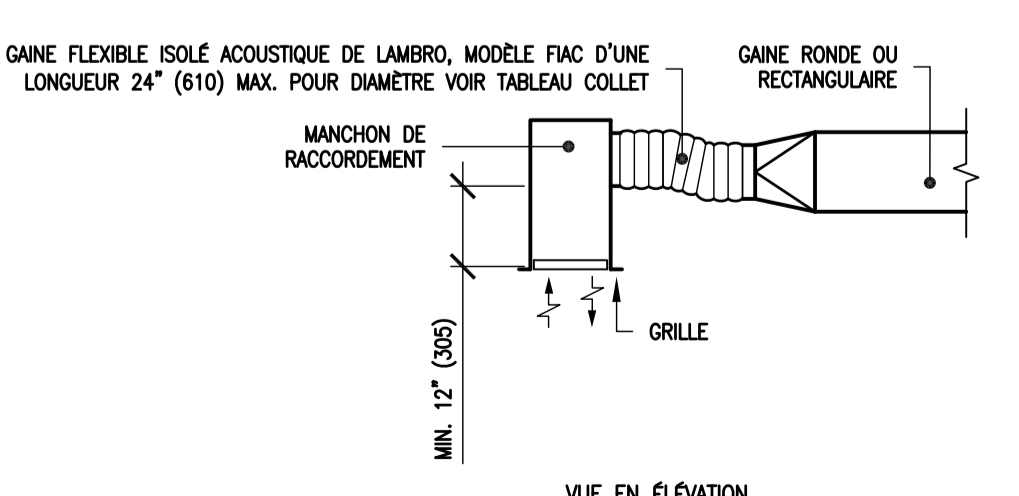
LOCAL	IDENTIFICATION	QTÉE	MANUFACTURIER	MODÈLE	DIMENSIONS (MM)	TYPE BORDURE	DÉBIT (L/S)	OPTIONS
100	GA-1	2	TITUS	300FL	300x250	1	116	N/A
E101	GA-1	1	TITUS	300FL	200x200	1	24	N/A
103	DIF-1	1	TITUS	OMNI	600x600	1	42	N/A
107	DIF-1	1	TITUS	OMN	600x600	1	61	N/A
108	GA-1	1	TITUS	300FL	150x150	1	14	VOLET DE BALANCEMENT AG-15



CONTRÔLE – RACCORDEMENT UE-1
ÉCHELLE : AUCUNE



DÉTAIL DE RACCORDEMENT – DIFFUSEUR
ÉCHELLE : AUCUNE



DÉTAIL DE RACCORDEMENT – GRILLE D'ALIMENTATION, RETOUR & D'ÉVACUATION (GA-1, GR-1 & GE-1)
ÉCHELLE : AUCUNE

Parcs Canada
Canada
 AGENCE PARCS CANADA
 UNITÉ DE GESTION DE LA MAURICIE
 ET DE L'OUEST DU QUÉBEC
 702, 5ÈME RUE DE LA POINTE
 SHAWINIGAN, (QUÉBEC)
 G9N 1E9

ARCHITECTE:
RENÉE TREMBLAY
 ARCHITECTE

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:
ENERCO
 Groupe-conseil
 ENERCO.COM

INGÉNIEUR STRUCTURE:
FNX
 INNOV

2019-06-27

 139404
 QUÉBEC

POUR SOUMISSION
 27 JUIN 2019
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION

0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions	revisions	date

A no. du détail
 detail no.
 B no. de la feuille-où détail
 exigé
 sheet no. - where detail
 required
 C no. de la feuille-où détaillé
 sheet no. - where detailed

Projet
PARCS CANADA
 702, 5e RUE DE LA POINTE,
 SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9
 MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL
 SECTEUR ST-MATHIEU
 PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Dessin
MÉCANIQUE
VENTILATION, CLIM. & CONTRÔLE
RÉAMÉNAGEMENT

Conçu par
 P.L.B., tech. & YVES HAMEL, ing.

Dessiné par
 PIER-LUC BUREAU, tech.

Approuvé par
 YVES HAMEL, ing.

Soumission
 Gestionnaire de projet TP50C

Tender
 PWGSC Project Manager

No de projet	P25568/38789	No de projet	1850
TP50C	PWGSC Client	No de classement	1850M02
Norm du fichier	1850M02	File no	
No de plan ou dessin	1850M02	No feuille	M05 / 07

AutoCAD

DEVIS MÉCANIQUE 1 DE 2

GÉNÉRALITÉS

LES EXIGENCES GÉNÉRALES DU PROPRIÉTAIRE ANSI QUE LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES FONT PARTIE INTÉGRANTE DU PRÉSENT DEVIS ET S'APPLIQUENT À TOUS LES TRAVAUX CI-DESSOUS DÉCRITS. TOUS LES TRAVAUX INCLUS DANS CE PRÉSENT CONTRAT COMPRENNENT LES MATÉRIEL, LA MAIN-D'ŒUVRE, QUALITÉ, L'ÉQUIPEMENT ET L'OUTILAGE NÉCESSAIRES POUR EXÉCUTER L'ENSEMBLE DES TRAVAUX DÉCRITS DANS CE PRÉSENT DEVIS ET/OU SPÉCIFIÉS SUR LES PLANS ET NÉCESSAIRES À L'EXÉCUTION COMPLÈTE DES TRAVAUX.

AVANT DE REMETTRE LEURS SOUMISSIONS, LES ENTREPRENEURS DEVONT AVOIR VISITÉ LES LIEUX AFIN DE BIEN CONNAÎTRE TOUS LES ÉLÉMENTS QUI POURRAIENT NUIRE À LEURS TRAVAUX DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT. AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION PAR LE PROPRIÉTAIRE.

AU MOYEN D'ÉLÉMENTS APPROPRIÉS, EMPÊCHER LA POUSSIÈRE, LA SALETÉ ET AUTRES MATIÈRES ÉTRANGÈRES DE PÉNÉTRER DANS LES OUVERTURES DES APPAREILS, DES MATÉRIELS ET DES SYSTÈMES.

L'ENTREPRENEUR DEVRA, AVANT DE COMMENCER À EXÉCUTER TOUT TRAVAIL, PRENDRE ET VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES QUANTITÉS ET DIMENSIONS, ET CELA SOUS SA SEULE RESPONSABILITÉ.

LES PLANS INDICENT, DE FAÇON APPROXIMATIVE, L'EMPLACEMENT DES APPAREILS. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER EXACTEMENT CES EMBLEMES AVANT DE FAIRE TOUTE INSTALLATION.

AUCUNE DIMENSION POUR LA LOCALISATION DES APPAREILS NE SERA PRISE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. LES DIMENSIONS COTÉES AURONT PRIORITÉ. IL EN SERA ANSI POUR LES DIMENSIONS DES APPAREILS.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS NEUFS

LES PRODUITS, LES MATÉRIEL, LES APPAREILS ET LES PIÈCES UTILISÉS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE NEUFS, EN PARFAIT ÉTAT ET DE LA MEILLEURE QUALITÉ POUR LES FINS AUXQUELLES ILS SONT DESTINÉS.

PRODUITS ACCEPTABLES

CECI SIGNIFIE QUE L'ARTICLE INDICÉ ET IDENTIFIÉ PAR UN NUMÉRO DE CATALOGUE RESPECTE ENTIÈREMENT LES EXIGENCES DE RENDEMENT, DE QUALITÉ DU MATÉRIEL ET QUE LE PROPRIÉTAIRE L'ACCEPTÉ SANS RÉSERVE ET QU'UN PRODUIT ÉQUIVALENT PEUT ÊTRE PROPOSÉ, SI UN PRODUIT ÉQUIVALENT EST PROPOSÉ. IL DEVRA AVOIR LES MÊMES PERFORMANCES ET ÊTRE, AU MINIMUM, DE MÊME QUALITÉ QUE LE PRODUIT SPÉCIFIÉ AU DEVIS.

DESSIN D'ATELIER

DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET SELON UN ORDRE PRÉDÉTERMINÉ AFIN DE NE PAS RETARDER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE 1 COPIE ÉLECTRONIQUE DES DESSINS D'ATELIER DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À FOURNIR ET À INSTALLER, AU PROPRIÉTAIRE, AUX FINS DE VÉRIFICATION. UN RETARD À CET ÉGARD NE SAURAIT CONSTITUER UNE RAISON SUFFISANTE POUR OBTENIR UNE PROLONGATION DU DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX ET AUCUNE DEMANDE EN CE SENS NE SERA ACCEPTÉE.

NE PAS ENTREPRENEUR DE TRAVAUX POUR LESQUELS ON CHOIX LE DÉPÔT DE DOCUMENTS ET D'ÉCHANTILLONS AVANT QUE LA VÉRIFICATION DE L'ENSEMBLE DES PIÈCES SOUMISES SOIT COMPLÈTEMENT TERMINÉE.

PEINTURE

APPLIQUER AU MOINS UNE COUCHE D'APPRÊT RÉSISTANT À LA CORROSION, AUX ÉTRIERS, SUPPORTS ET PIÈCES EN MÉTAL FERREUX QUI NE SONT PAS FABRIQUÉS EN USINE PAR DES MANUFACTURIERS. RETOUCHER LA PEINTURE DES PIÈCES OÙ LA PEINTURE SERA ENDOMMAGÉE.

DÉTAILS DE CONSTRUCTION

L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER AVEC LE PROPRIÉTAIRE ET VÉRIFIER, SUR LES LIEUX, LA DISPOSITION EXACTE DES ÉQUIPEMENTS QUI PEUVENT ÊTRE DÉPLACÉS DE 10 PI (3M), SI JUGE NÉCESSAIRE, SANS FRAIS ADDITIONNELS. LES DIMENSIONS DOIVENT ÊTRE VÉRIFIÉS SUR LES LIEUX ET NON À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT D'INTERPRÉTATION DES PLANS ET DEVIS. EN CONSÉQUENCE L'ENTREPRENEUR DOIT DEMANDER TOUTES LES CLARIFICATIONS AVANT DE REMETTRE SA SOUMISSION. L'ENTREPRENEUR DOIT EXAMINER TOUT LES PLANS AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION DE SES ÉQUIPEMENTS ET S'ASSURER QU'IL PEUT LES INSTALLER À L'ENDROIT PRÉVU SUR LES PLANS ET CECL, SANS ENTRAVER L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DES AUTRES ENTREPRENEURS. LE TRAVAIL DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRENEURS DOIT FORMER UN TOUT COMME S'IL AVAIT ÉTÉ EXÉCUTÉ PAR UN SEUL. L'ENTREPRENEUR EST CONJOINTEMENT RESPONSABLE AVEC LES AUTRES ENTREPRENEURS DE LA PARTIE DE TRAVAIL LE CONCERNANT, MAIS FAITE EN RELATION AVEC D'AUTRES ENTREPRENEURS.

GARANTIE

L'ENTREPRENEUR DOIT GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES OUVRAGES ET APPAREILS. IL DOIT REMPLACER IMMÉDIATEMENT, À SES FRAIS, TOUTE PARTIE DE L'INSTALLATION QUI EST TROUVÉE DÉFECTUEUSE AU COURS DES DOUZE (12) MOIS QUI SUIVENT L'ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX. LA GARANTIE INCLUT TOUS LES MATÉRIEL ET LA MAIN-D'ŒUVRE REQUIS POUR REMETTRE LES ÉQUIPEMENTS DÉFECTUEUX EN ÉTAT DE MARCHÉ.

ESSAIS

LES EXIGENCES ÉNUMÉRÉES CI-DESSOUS S'AJOUTENT À CELLES DES ESSAIS PRÉSCRITS.

DONNER UN AVIS ÉCRIT DE 24 HEURES AVANT LA DATE DES ESSAIS.

NE PAS CALORIFUGER OU DISSIMULER L'OUVRAGE AVANT QU'IL AIT ÉTÉ SOUMIS À L'ESSAI ET APPROUVÉ. SUIVRE LE CALENDRIER DES TRAVAUX ET PRENDRE LES DISPOSITIONS VOULUES EN VUE DE L'ESSAI.

EFFECTUER LES ESSAIS EN PRÉSENCE DU PROPRIÉTAIRE. SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, METTRE LE RÉSEAU SOUS PRESSION ET S'ASSURER QU'IL NE SE PRODUIT PAS DE FUITE CONFORMÉMENT AUX PRÉSCRIPTIONS DES CODES.

FAIRE L'ESSAI DES TUYAUTES ET DES SYSTÈMES CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES CODES.

PROTECTION PARASISMIQUE DES ÉLÉMENTS ET ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES

L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ RÉALISANT LES TRAVAUX DE VENTILATION À LA RESPONSABILITÉ DE LA PROTECTION PARASISMIQUE DE SON INSTALLATION, PAR CONSÉQUENT, POUR LA RÉALISATION DE LA CONCEPTION DES SYSTÈMES DE PROTECTION PARASISMIQUE ET L'ACCEPTATION DES TRAVAUX DE PROTECTION PARASISMIQUE REQUIS POUR LE PROJET, L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION DEVRA ENGAGER, À SES PROPRES FRAIS, UN INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN MATIÈRE DE PROTECTION PARASISMIQUE DES INSTALLATIONS ÉLECTROMÉCANIQUES. L'INGÉNIEUR ENGAGÉ DEVRA ÊTRE MEMBRE DE L'ORDRE DES INGÉNIEURS DU QUÉBEC. À LA FIN DES TRAVAUX ET AVANT QUE L'ACCEPTATION PROVISOIRE PUISSE ÊTRE ÉMISE, L'ENTREPRENEUR DOIT FOURNIR À L'INGÉNIEUR CONSEIL UNE ATTESTATION INDICANT QUE LES TRAVAUX DE PROTECTION PARASISMIQUE ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT EN VIGUEUR.

DOCUMENTS À REMETTRE À LA FIN DES TRAVAUX :

À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE LES DOCUMENTS SUIVANTS : EN FORMAT ÉLECTRONIQUE

- LES PLANS TELS QUE CONSTRUITS, AVEC TOUTES LES MODIFICATIONS EFFECTUÉES EN COURS DE CHANTIER, CES MODIFICATIONS DEVONT ÊTRE IDENTIFIÉS EN ROUGE;
- UNE LETTRE DE GARANTIE COUVRANT L'ENSEMBLE DES TRAVAUX INCLUANT LES MATÉRIEL ET LA MAIN-D'ŒUVRE POUR UNE PÉRIODE DE DOUZE (12) MOIS;
- LES MANUELS D'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS INSTALLÉS (3 COPIES, 1 VERSION ÉLECTRONIQUE);
- FOURNIR LA FORMATION ET LA DOCUMENTATION REQUIS AU PROPRIÉTAIRE POUR L'OPÉRATION ET L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES.
- ATTESTATION DE CONFORMITÉ POUR LES INSTALLATIONS DE PROTECTION PARASISMIQUE;

SUPPORT DE TUYAUTERIE

TUYAU EN CUIVRE: TEL QUE "GRINNELL", FIG. C1-65
TUYAUTERIE EN ACIER: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 300
PROTECTEUR D'ISOLANT: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 167
SUPPORT DE COLONNES: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 261
GUIDES: TEL QUE "GRINNELL", FIG. 256

SAUF DANS LES CAS SUIVANTS, CONSULTER LE TABLEAU CI-DESSOUS QUANT AU DIAMÈTRE DES TIGES ET À L'ESPACEMENT DES SUPPORTS.
SUPPORTER LA TUYAUTERIE SANITAIRE CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE DU CANADA 2010 AVEC LES MODIFICATIONS APPLICABLES POUR LE QUÉBEC.

GROSSEUR DU TUYAU

GROSSEUR DU TUYAU	DIAMÈTRE	ESPACEMENT MAXIMAL		
		TIGE	ACIER	CUIVRE
1/2" Ø 1 1/4"	3/8"	7'-0"	6'-0"	4'-0"
(13 MM Ø 32 MM)	(9 MM)	(2,1 M	1,8 M	1,2 M)
1 1/2" :	3/8"	9'-0"	8'-0"	4'-0"
(38 MM)	(9 MM)	(2,7 M	2,4 M	1,2 M)
2" :	3/8"	10'-0"	9'-0"	4'-0"
(50 MM)	(9 MM)	(3,0 M	2,7 M	1,2 M)
2 1/2" Ø 3 1/2" :	3/8"	12'-0"	10'-0"	4'-0"
(63 MM Ø 88 MM)	(9 MM)	(3,6 M	3,0 M	1,2 M)
4" Ø 5" :	5/8"	12'-0"	-	4'-0"
(100 MM Ø 125 MM)	(16 MM)	(3,6 M	-	1,2 M)
6" :	7/8"	12'-0"	-	4'-0"
(150 MM)	(22 MM)	(3,6 M	-	1,2 M)
8" :	7/8"	12'-0"	-	4'-0"
(200 MM)	(22 mm)	(3,6 M	-	1,2 m)

MESURES DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALES

DÉVERSEMENT ACCIDENTEL DE PRODUIT PÉTROLIER

L'ENTREPRENEUR INFORME IMMÉDIATEMENT LE SURVEILLANT DE CHANTIER ET LES AUTORITÉS DU PARC DE TOUT ACCIDENT POUVANT PERTURBER L'ENVIRONNEMENT.

COMME IL EST STIPULÉ À L'ARTICLE 10.4.2 DU CCGD (À VÉRIFIER EN FONCTION DU CCGD EN VIGUEUR), L'ENTREPRENEUR DISPOSE EN PERMANENCE SUR LE CHANTIER D'UNE OU DE PLUSIEURS TROUSSES D'URGENCE DE RÉCUPÉRATION DE PRODUIT PÉTROLIER POUR CHACUN DES SITES DE TRAVAIL. LES TROUSSES DOIVENT COMPRENDRE SUFFISAMMENT DE ROULEAU ABSORBANT, UTILES ABSORBANTES ET RÉCIPENTS POUR PERMETTRE DE CONFINER LES PRODUITS PÉTROLIERS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE DE LA MACHINERIE EN CAUSE, EN AMÉNAGEANT UNE ESTACADE FLOTTANTE.

LES TROUSSES DOIVENT ÊTRE DISPONIBLES À PROXIMITÉ DE LA MACHINERIE, ET DOIVENT ÊTRE FACILEMENT ACCESSIBLES EN TOUT TEMPS POUR UNE INTERVENTION RAPIDE. TOUT DÉVERSEMENT SUR LE CHANTIER DOIT ÊTRE DÉCLARÉ. LE SOL CONTAMINÉ DOIT ÊTRE QUANTIFIÉ ET RÉCUPÉRÉ. LA PREUVE DE SON TRANSPORT DANS UN SITE AUTORSISÉ DOIT ÊTRE REMISE AU SURVEILLANT.

TOUT RÉSERVOIR, CONTENANT D'ESSENCE OU D'HUILE ET TOUT ENON STATIONNAIRE (POMPE, GÉNÉRATRICE, ETC.) FONCTIONNANT À L'ESSENCE OU AU DIESEL, ET SITUÉ À MOINS DE SOIXANTE (60) MÈTRES D'UN MILIEU HYDRIQUE, DOIT ÊTRE INSTALLÉ DANS UN BAC RÉCUPÉRATEUR DES FUITES DONT LA CAPACITÉ ÉQUIVAUT À 150% DU VOLUME DU RÉSERVOIR.

ENTRETIEN ET CIRCULATION DE LA MACHINERIE

ENTRETIEN DE LA MACHINERIE

L'ENTREPRENEUR DOIT S'ASSURER QUE LA MACHINERIE, L'OUTILAGE ET LES ÉQUIPEMENTS QUI SERONT UTILISÉS À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, SONT SÉCURITAIRES, PROPRES ET EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT AFIN DE PRÉVENIR LES FUITES D'HYDROCARBURE OU AUTRE LUBRIFIANT. LE REPRESENTANT DE PARCS CANADA SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER L'ACCÈS OU D'EXPULSER DU CHANTIER LA MACHINERIE, L'OUTILAGE ET L'ÉQUIPEMENT QUI NE RÉPONDAIT PAS À CES EXIGENCES. LES ÉQUIPEMENTS VISIBLEMENT MAL ENTRETIENS ET PRÉSENTANT DES EVIDENCES DE FUITES OU DES RISQUES DE FUITES SERONT RETOURNÉS DU CHANTIER AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR OU DU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT, ET CE, SANS FRAIS POUR LE CLIENT.

L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DE LA MACHINERIE ANSI QUE SON RAVITAILLEMENT EN CARBURANT ET EN LUBRIFIANT DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS À UNE DISTANCE D'AU MOINS SOIXANTE (60) MÈTRES D'UN MILIEU HYDRIQUE. CETTE DISTANCE REMPLACE CELLE DE QUINZE (15) MÈTRES STIPULÉE À L'ARTICLE 10.4.3.1 DU CCGD (À VÉRIFIER EN FONCTION DU CCGD EN VIGUEUR). POUR LES FINS D'INTERPRÉTATION DES EXIGENCES DU PRÉSENT DOCUMENT, LES MILIEUX HYDRIQUES (HUMIDES) SONT ÉGALEMENT CONSIDÉRÉS COMME DES COURS D'EAU.

CIRCULATION SUR LE CHANTIER

L'ENTREPRENEUR ÉVITE D'UTILISER DE LA MACHINERIE LOURDE DANS LES ZONES SENSIBLES À L'ÉROSION DE SURFACE ET AU GLISSEMENT DE TERRAIN. À CET EFFET, IL PORTE UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX RIVES DES COURS D'EAU, MILIEUX HYDRIQUES ET LACS. IL EST INTERDIT DE CIRCULER AVEC DE LA MACHINERIE LOURDE DANS LE LITTORAL DES COURS D'EAU, LACS ET MILIEUX HUMIDES. LE SOIR ET LA FIN DE SEMAINE, REMISER LA MACHINERIE LOURDE À PLUS DE VINGT (20) MÈTRES DU COURS D'EAU.

CIRCULATION HORS EMPRISE

POUR TOUTE SORTIE D'EMPRISE, (CHEMIN D'ACCÈS TEMPORAIRE, AIRE DE REBUT, AIRE DE MANUTENTION TEMPORAIRE), L'ENTREPRENEUR DOIT AVISER ET OBTENIR L'AUTORISATION DU SURVEILLANT AVANT D'UTILISER UN SITE. L'APPROBATION DU SURVEILLANT DE CHANTIER NE DÉGAGE PAS L'ENTREPRENEUR DE SES RESPONSABILITÉS LÉGALES, TEL QUE STIPULÉ AUX ARTICLES 6.5 ET 6.9 DU CCGD (À VÉRIFIER EN FONCTION DU CCGD EN VIGUEUR).

ÉLIMINATION DE REBUT

À L'INTÉRIEUR DES LIMITES DU PARC, LE DÉVERSEMENT DE REBUT OU DE DÉCHET PROVENANT DU CHANTIER EST INTERDIT. DE PLUS, LES DÉCHETS DOIVENT ÊTRE ÉVACUÉS DANS UN SITE RECONNU.

EXCAVATION

L'ENTREPRENEUR DEVRA ENLEVER LA COUCHE SUPÉRIEURE DU SOL ET L'ENTREPOSER POUR RÉUTILISATION. L'INTRODUCTION DE NOUVELLE TERRE VÉGÉTALE DE L'EXTÉRIEUR DU PARC N'EST PAS PERMIS DE MÊME QUE L'ENSEMBLEMENT OU LE GAZONNEMENT. LE SITE D'ENTREPOSAGE SERA SITUÉ À PROXIMITÉ DU CHANTIER (À DÉTERMINER SUR PLACE). L'ENTREPRENEUR DEVRA COUVRIER, AVEC UNE TOILE DE PROTECTION, LA ZONE D'ENTREPOSAGE AVANT D'EFFECTUER L'ENTREPOSAGE DU MATÉRIEL ET INSTALLER DES BARRIÈRES DE SÉDIMENTS AFIN D'ÉVITER QUE LE MATÉRIEL NE SE RETROUVE DANS L'ENVIRONNEMENT. ADVENANT LE CAS OÙ IL Y AURAIT UN SURPLUS DE TERRE VÉGÉTALE, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR LE TRANSPORT DU MATÉRIEL JUSQU'AU CENTRE OPÉRATIONNEL SITUÉ AU 50, CHEMIN DU LAC-GOULET À ST-MATHIEU-DU-PARC. TOUT AUTRE MATÉRIEL DE DÉBLAI DEVRA ÊTRE ÉVACUÉ HORS DU PARC AU FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.

CALORIFUGES

CALORIFUGES

TOUS LES TRAVAUX DE CALORIFUGAGE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

CALORIFUGES POUR TUYAUTERIE

CALORIFUGE P-1
CALORIFUGE ÉLASTOMÈRE À ENVELOPPE, TEL QUE ARMSTRONG AP ARMAFLEX. INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME INFÉRIEURE À 25 ET INDICE DE PROPAGATION DE FLUÉE INFÉRIEUR À 50. ÉPAISSEUR DE 1/2 POUCE.

INSTALLER LE CALORIFUGE DE TYPE P-1 SUR LA TUYAUTERIE D'ALIMENTATION D'EAU DOMESTIQUE FROIDE ET CHAUDE.

CALORIFUGE DU TYPE P-2 (FOURNITURE ET INSTALLATION PAR L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION)
CALORIFUGE ÉLASTOMÈRE À ENVELOPPE. INDICE DE PROPAGATION DE LA FLAMME INFÉRIEUR À 25 ET INDICE DE PROPAGATION DE FLUÉE INFÉRIÈRE À 50. ÉPAISSEUR 1 PO (25MM).

TEL QU'AP ARMAFLEX D'ARMACELL.

INSTALLER LE CALORIFUGE DE TYPE P-2 SUR LA NOUVELLE TUYAUTERIE DE RÉFRIGÉRATION (LIQUIDE ET GAZ) POUR L'UNITÉ DE CLIMATISATION.

CALORIFUGES POUR CONDUIT D'AIR

CALORIFUGE D-1:

REVÊTEMENT ISOLANT FLEXIBLE HUMIDIFUGE, TEL QUE FIBERGLASS POUR CONDUIT À GARNITURE RFRFK, DENSITÉ 1.5 LBS/P1', ÉPAISSEUR DE 1 1/2 POUCES.

SYSTÈME UE-1 :

SUR L'ENSEMBLE DES GAINES DE VENTILATION (ALIMENTATION ET ÉVACUATION).

SYSTÈME ECH-1 :

SUR LES GAINES D'ÉVACUATION D'AIR, ET CE, SUR TOUTE LA LONGUEUR EN AMONT ET EN AVAL DE L'ÉCHANGEUR; SUR LES GAINES DE DISTRIBUTION D'AIR, ET CE, SUR TOUTE LA LONGUEUR.

PLOMBERIE

TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

PORTÉE DES TRAVAUX

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUT LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE, DES MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFAUDAGES, TRANSPORT, ETC., NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDICÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUS, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS SI LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION.

RÉALISER TOUS LES TRAVAUX INDICÉS AUX PLANS ET DEVIS.

RÉALISER LES TRAVAUX DE DÉMANTÈLEMENT INDICÉS AUX PLANS ET DEVIS.

INSTALLER TOUS LES APPAREILS SELON LES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS.

RÉALISER TOUTES LES PÉCÉES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DES TRAVAUX, SAUF SI INDICÉ AUTREMENT AUX PLANS.

PRÉVOIR TOUS LES DÉCALAGES REQUIS, INDICÉS OU NON, POUR L'INSTALLATION DES NOUVELLES TUYAUTES.

FAIRE LES ÉPREUVES D'ÉTANCHÉITÉ ET LES ESSAIS REQUIS.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES TUYAUTES D'EAU DOMESTIQUE, DE DRAINAGE SANITAIRE ET D'ÉVENT.

RELOCALISER LES EXTINGCTEURS PORTATIFS.

CODES ET NORMES

TOUS LES TRAVAUX DE PLOMBERIE DOIVENT ÊTRE CONFORMES AU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE CANADA DERNIÈRE VERSION ANSI QU'ÀUX NORMES DE L'IGNOR. EN AUCUN CAS, LE STANDARD ÉTABLI PAR LES PLANS ET DEVIS NE DOIT ÊTRE RÉDUIT PAR UN CODE ET EN AUCUN CAS AUSSI LE STANDARD NE DOIT-IL ÊTRE INFÉRIEUR AUX CODES. L'ENTREPRENEUR DOIT SE PROCURER, À SES PROPRES FRAIS, TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS QU'IL LUI SONT NÉCESSAIRES AFIN D'EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX.

PRODUITS

TUYAUTERIE DE DRAINAGE ET ÉVÉNTE : TUYAUTES ABS AVEC JOINTS COLLES.

TUYAUTERIE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE :

HORS SOL :TUYAUTERIE DE CUIVRE TYPE L AVEC JOINTS DE BRASAGE.

ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DE PLOMBERIE : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS.

EXÉCUTION

INSTALLER LA TUYAUTERIE DE DRAINAGE EN PENTE, SELON LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DE PLOMBERIE CANADA DERNIÈRE VERSION :

INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT.

VENTILATION / CLIMATISATION

TOUS LES TRAVAUX DE VENTILATION SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

PORTÉE DES TRAVAUX

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUT LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE, DES MATÉRIEL, ÉQUIPEMENT, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFAUDAGES, TRANSPORT, ETC., NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDICÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUS, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS SI LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION.

RÉALISER TOUS LES TRAVAUX INDICÉS AUX PLANS ET DEVIS.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES RÉSEAUX DE CONDUITS DE VENTILATION TEL QUE REPRÉSENTÉ AUX PLANS, INCLUANT TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES.

EFFECTUER TOUS LES PERÇEMENTS REQUIS, SAUF SI INDICÉ AUTREMENT AUX PLANS;

INSTALLER LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SELON LES RECOMMANDATIONS DES MANUFACTURIERS.

FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES DÉCALAGES REQUIS, INDICÉS OU NON, POUR UNE INSTALLATION COMPLÈTE DES NOUVEAUX RÉSEAUX DE VENTILATION.

FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES DISPOSITIFS DE BALANCEMENT REQUIS, INDICÉS OU NON, POUR PERMETTRE LE BALANCEMENT COMPLÈT DES NOUVEAUX RÉSEAUX DE VENTILATION.

FAIRE L'IDENTIFICATION DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SELON LE STANDARD DU PROPRIÉTAIRE.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LA MINUTERIE SPÉCIFIÉE AUX PLANS.

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES PIÈCES ET ACCESSOIRES DE CONTRÔLE.

RÉALISER LES TRAVAUX DE CONTRÔLE. TOUT LE CÂBLAGE DE CONTRÔLE SERA MUNI D'UNE PROTECTION ARMÉE SOUPLE (CÂBLAGE BX).

FAIRE LES MISES EN SERVICES DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE VENTILATION ET CLIMATISATION.

CODES ET NORMES

TOUS LES TRAVAUX DE VENTILATION DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES DE L'ASHRAE ET DE LA SMACNA. EN AUCUN CAS, LE STANDARD ÉTABLI PAR LES PLANS ET DEVIS NE DOIT ÊTRE RÉDUIT PAR UN CODE ET EN AUCUN CAS AUSSI LE STANDARD NE DOIT-IL ÊTRE INFÉRIEUR AUX CODES.

ÉTANCHÉITÉ

CONDUITES RECTANGULAIRES

UN RUBAN DE TYPE « BUTYL » DE DURO DYNÉ SERA APPLIQUÉ SUR LE POURTOUR DE CHAQUE JOINT, ET AILLEURS SI NÉCESSAIRE POUR ASSURER UNE BONNE ÉTANCHÉITÉ.

ARCHITECTE:

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:

INGÉNIEUR STRUCTURE:



POUR SOUMISSION
27 JUIN 2019
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION

0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions		date
0		
<p>A no. du détail</p>		

DEVIS MÉCANIQUE 2 DE 2

CHAQUE COULISSE DE FERMETURE SERA RABATTUE AUX QUATRE COINS DE FAÇON À COUVRIR COMPLÈTEMENT LE RUBAN DE «BUTYL» JUSQU'À LA BASE DU JOINT EN « T ».

LA TÊTE DES JOINTS SERA CONSTRUITE POUR ASSURER UNE ÉTANCHÉITÉ PARFAITE DES CONDUITES APRÈS LA MISE EN PLACE DES COULISSES DE FERMETURE ET DU «BUTYL ».

CONDUITES CIRCULAIRES

LES CONDUITES CIRCULAIRES SERONT ÉTANCHÉES À L'AIDE D'UN RUBAN ADHÉSIF CONÇU À CET EFFET. CE RUBAN SERA APPLIQUÉ À CHAQUE JOINT À L'EXTÉRIEUR SELON LES INSTRUCTIONS DU MANUFACTURIER.

UNE ATTENTION SPÉCIALE SERA APPORTÉE AUX OUVERTURES AUTOUR DES SYSTÈMES, TUYAUX ET AUTRE APPAREIL. TOUS LES PLEUMS ET CHAUSSONS D'UNITÉ DOIVENT ÊTRE ÉTANCHÉS ET CE CI EST LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

PRODUITS

CONDUITS D'AIR MÉTALLIQUE À BASSE PRESSION – JUSQU'À 2 PO H20

– CONDUITS D'AIR EN ACIER GALVANISÉ

– CONDUIT EN ACIER PLIABLE PERMETTANT DE FORMER DES AGRAFURES : SELON LA NORME ASTM A525M, AVEC ZINGAGE Z90.

– ÉPASSEUR, FABRICATION ET RENFORCEMENT : SELON L'ASHRAE ET LA SMACNA.

– JOINTS : CONFORMES À L'ASHRAE ET LA SMACNA OU JOINTS DE MARQUE DÉPOSÉE POUR CONDUITS D'AIR.

RACCORDS

FABRICATION : SELON LA SMACNA.

JAUGE DE TÔLE ET TYPE DE JOINT

DIMENSION LA PLUS GRANDE 12 PO ET MOINS (13 MM ET MOINS)	JAUGE DE TÔLE MINIMUM 26	TYPE DRIVE SLIP
13 À 24 PO (330 À 600 MM)	24	T-JOINT 1 PO (25 MM)
25 À 40 PO (625 À 1000 MM)	22	T-JOINT 1 PO (25 MM)

SUPPORTS ET SUSPENSIONS

DIMENSION LA PLUS GRANDE 30 PO ET MOINS (750 MM ET MOINS)	DIMENSION DES CORNIÈRES (13 x 13 x 3 MM)	ESPACEMENT (3 M)	DIAMÈTRE DES TIGES (6 MM)
30 PO ET MOINS (750 MM ET MOINS)	1 x 1 x 1/8 PO	10 PI	1/4 PO
31 À 42 PO (775 À 1050 MM)	1 x 1 1/2 x 1/8 PO	10 PI	1/4 PO

DÉFLECTEURS

LES COUDES DES CONDUITS DOIVENT ÊTRE DOTÉS D'AUBES DIRECTRICES CREUSÉES ET PROFILÉES, À PETIT RAYON DE COURBURE, LORSQUE LE RAYON DU COUDE EST INFÉRIEUR À 1 ¼ FOIS LA LARGEUR DU CONDUIT. LES COUDES AYANT UNE LARGEUR SUPÉRIEURE À 16 PO DOIVENT AVOIR DES AUBES DE DIRECTION DOUBLE.

UNITÉ DE CLIMATISATION : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS.

UNITÉ DE CONDENSATION : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS.

GRILLES ET DIFFUSEURS : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS.

SERPENTINS ÉLECTRIQUES : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS.

UNITÉ DE VENTILATION : SE RÉFÉRER AU TABLEAU SUR LES PLANS.

PORTE D'ACCÈS : TEL QUE NALOR, MODÈLE 08SCL ET SÉRIE 0800.

EXÉCUTION

INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.

ÉQUILIBRAGE

TOUS LES TRAVAUX D'ÉQUILIBRAGE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

PORTÉE DES TRAVAUX

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUT LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE, DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENT, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFFAUDAGES, TRANSPORT, ETC., NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDIQUÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUT, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS S'Y LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION.

EFFECTUER LE BALANCEMENT AÉRAULIQUE COMPLET DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION, RETOUR ET D'ÉVACUATION D'AIR DES SYSTÈMES UE-1 ET ECH-1.

FOURNIR UN RAPPORT D'ÉQUILIBRAGE POUR LES RÉSEAUX DE VENTILATION.

CONTRÔLE

TOUS LES TRAVAUX DE CONTRÔLE SERONT RÉALISÉS PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE SOUS LA DIRECTION ET LA SUPERVISION DE L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION.

PORTÉE DES TRAVAUX

LE TRAVAIL DE CETTE SECTION INCLUT LA FOURNITURE DE TOUTE LA MAIN D'ŒUVRE, DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS, APPAREILLAGE, OUTILS, ÉCHAFFAUDAGES, TRANSPORT, ETC. NÉCESSAIRE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX INDIQUÉS AUX DESSINS ET/OU DÉCRITS DANS CE DEVIS. LE TRAVAIL INCLUT, COUVRE GLOBALEMENT, ET CE, SANS S'Y LIMITER :

COORDONNER TOUS LES TRAVAUX AVEC LES AUTRES DISCIPLINES AVANT L'INSTALLATION;

RÉALISER TOUS LES TRAVAUX INDIQUÉS AUX PLANS ET DEVIS;

RÉALISER LES TRAVAUX DE CÂBLAGE ET DE RACCORDEMENT 120V POUR LES BESOINS D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE DES CONTRÔLEURS ET COMPOSANTES DE CONTRÔLE;

RÉALISER LES TRAVAUX DE CÂBLAGE ET DE RACCORDEMENT POUR LES UNITÉS DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION, THERMOSTATS, CONTRÔLEURS ET RELAIS;

FOURNIR ET INSTALLER LES ACTUATEURS DE VOILETS MOTORISÉ;

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER TOUS LES APPAREILS DE RÉGULATION NÉCESSAIRES POUR ASSURER UNE OPÉRATION COMPLÈTE DES SYSTÈMES AFIN DE RESPECTER LES SÉQUENCES DE CONTRÔLE DÉCRITES AU DEVIS ET LES SCHEMAS DE CONTRÔLE AUX PLANS;

FOURNIR ET INSTALLER LES NOUVEAUX PANNEAUX DE CONTRÔLE;

FOURNIR UNE ASSISTANCE À LA MISE EN SERVICE DES UNITÉS DE CLIMATISATION ET DE L'ÉCHANGEUR D'AIR

FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LE NOUVEAU CÂBLAGE DE CONTRÔLE. DANS LES ENDROITS APPARENTS,

LA FILIERE DE CONTRÔLE SERA INSÉRÉE DANS DES CONDUITS RIGIDES DE TYPE EMT;

LE CÂBLAGE DE CONTRÔLE SERA DE TYPE BX;

FAIRE L'ÉTALONNAGE, LA VÉRIFICATION ET LA MISE AU POINT DE TOUS LES APPAREILS DE CONTRÔLE;

FAIRE L'IDENTIFICATION DES APPAREILS DE CONTRÔLE;

FOURNIR UNE FORMATION AU PROPRIÉTAIRE POUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉLÉMENTS DE CONTRÔLE.

PRODUITS

MINUTERIE PROGRAMMABLE : MINUTERIE PROGRAMMABLE 7 JOURS, 24 H, TEL QUE INTERMATIC SÉRIE GMX;

THERMOSTAT DE CHAUFFAGE : TEL QUE PROLON PL-T1100;

RELAIS TRAC : TEL QUE CRISTAL CONTROL SÉRIE CCT;

THERMOSTAT DE CLIMATISATION : SCHNEIDER SER8350;

CONTRÔLEUR ÉVAPORATEUR : INTESISBOX DK-RC-BAC-1;

SÉQUENCES D'OPÉRATION

UNITÉ DE VENTILATION ECH-1

L'UNITÉ EST MISE EN OPÉRATION VIA LA MINUTERIE PROGRAMMABLE.

UNITÉ DE CLIMATISATION UCOND-1 ET UE-1

L'UNITÉ DE CLIMATISATION FONCTIONNE VIA LA DEMANDE DE SON THERMOSTAT, POINT DE CONSIGNE 23°C (AJUSTABLE);

LE VENTILATEUR DE L'UNITÉ D'ÉVAPORATION OPÈRE À MOYENNE VITESSE;

LES SERPENTINS DE GAINES ET LES PLINTHES ÉLECTRIQUES CHAUFFENT SELON LA DEMANDE DU THERMOSTAT DE CHAUFFAGE;

LE POINT DE CONSIGNE DU THERMOSTAT DE CHAUFFAGE DOIT-ÊTRE AU MINIMUM 2°C PLUS BAS QUE LE POINT DE CONSIGNE DU THERMOSTAT DE L'UNITÉ.

EXÉCUTION

INSTALLER LES ÉQUIPEMENTS DE CONTRÔLE ET EXÉCUTER LES RACCORDEMENTS DE CONTRÔLE DES ÉQUIPEMENTS DE CLIMATISATION CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS DES FABRICANTS.

SE RÉFÉRER AUX RECOMMANDATION DES FABRICANTS POUR LE CHOIX DE CÂBLAGE DE CONTRÔLE ET OU COMMUNICATION POUR LES RACCORDEMENTS DES UNITÉS DE CLIMATISATION.

FIN

ARCHITECTE:

RENÉE TREMBLAY
ARCHITECTE

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT:

ENERCO
Groupe-conseil
ENERCO.COM

INGÉNIEUR STRUCTURE:

FNX
INNOV



POUR SOUMISSION
27 JUIN 2019
NE PAS UTILISER
POUR CONSTRUCTION

0	POUR SOUMISSION	19-06-27
révisions		date

A	A no. du détail detail no.
B	B no. de la feuille—où détail exigé sheet no. — where detail required
C	C no. de la feuille—où détaillé sheet no. — where detailed

Projet Project

PARCS CANADA

702, 5e RUE DE LA POINTE,
SHAWINIGAN, QC, G9N 1E9

MISE À NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL
SECTEUR ST-MATHIEU
PARC NATIONAL DE LA MAURICIE

Dessin Drawing

MÉCANIQUE
DEVIS 2 DE 2

Conçu par Designed by
P.L.B., tech. & YVES HAMEL, ing. 2019-05-03
Date

Dessiné par Drawn by
PIER-LUC BUREAU, tech. 2019-05-03
Date

Approuvé par Approved by
YVES HAMEL, ing. 2019-05-03
Date

Soumission Gestionnaire de projet TP50C

Tender PWGSC Project Manager

No de projet	Project number	No de projet	Project number
P25568/38789		1850	

TP50C	PWGSC	Client	Client
1850M04			

1850M04	File no

No de plan ou dessin	File name	No feuille	Sheet no
1850M04			M07 / 07